

plan
reconnaissance

relais
conseil
stratégie
synergie

échange

communication
vulgarisation

sensibilisation
culture de l'eau et du bassin

partage
légitimité
connaissance
formation

SAGE
Sioule

mise en valeur

Approuvé par la CLE le 23 janvier 2015

Structure porteuse du SAGE Sioule

Etablissement public Loire



Conception et réalisation

Céline BOISSON, animatrice du SAGE

Sous la Présidence de

Pascal ESTIER, Président de la CLE du SAGE Sioule

**L'élaboration du plan de communication et de sensibilisation du SAGE Sioule
a été conduite en concertation par le Bureau de la CLE»**

Financeurs

Agence de l'eau Loire Bretagne

Conseil Régional d'Auvergne

Conseil Général du Puy-de-Dôme

Conseil Général de l'Allier



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Sommaire

PREAMBULE	4
PHASE 1 : DIAGNOSTIC ET DEFINITION DES ENJEUX	6
1. LA PERCEPTION DE L'OUTIL SAGE ET DE L'ORGANISATION MISE EN PLACE	6
2. QUELS BESOINS EN COMMUNICATION ET SENSIBILISATION POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU SAGE	7
3. LES PUBLICS CIBLES, LEURS BESOINS ET LEURS ATTENTES	9
4. LES OUTILS DE COMMUNICATION EXISTANTS	11
5. LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS MOBILISABLES	12
6. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC	12
7. LA DEFINITION DES ENJEUX	13
PHASE 2 : STRATEGIE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION	14
1. LA FINALITE DU PLAN DE COMMUNICATION	14
2. LES GRANDS PRINCIPES	15
3. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET LES OBJECTIFS RETENUS	15
PHASE 3 : PROGRAMME DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION	21
1. LA DEFINITION DU PROGRAMME DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION	21
2. PROGRAMME DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION	22
3. PROGRAMMATION FINANCIERE	24
4. PHASAGE DU PROGRAMME	25
FICHES ACTIONS	27

Préambule

Qu'est-ce qu'un SAGE ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil stratégique de planification de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques initié, élaboré et mis en œuvre au niveau local sur un périmètre hydrographique cohérent : le bassin versant.

Il vise à satisfaire les besoins en eau de tous, sans porter d'atteinte irrémédiable à la ressource en eau et aux milieux aquatiques. Le SAGE aborde ainsi des thématiques très variées allant de la qualité des eaux à la gestion des inondations et des sécheresses en passant par la biodiversité et le fonctionnement des milieux aquatiques.

Le SAGE est un outil pour organiser l'avenir sur le bassin de la Sioule. Il fixe les objectifs d'utilisation, de valorisation et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

La démarche et l'outil SAGE est de ce fait très technique et nécessite une importante concertation.

L'élaboration du SAGE a réellement débuté en 2007 avec la mise en place d'une cellule d'animation. Après 7 années de travail et de concertation, le SAGE a été arrêté par les Préfets du Puy-de-Dôme, de l'Allier et de la Creuse le 5 février 2014.

Un plan de communication et la sensibilisation comme gage de réussite

La mise en œuvre du SAGE nécessite un accompagnement important en termes de

communication, d'information et de sensibilisation des acteurs du bassin pour garantir l'appropriation du schéma et, à terme, voir évoluer les pratiques et les politiques en place en faveur d'une meilleure gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

La Commission Locale de l'Eau (CLE) a conscience que la communication et la pédagogie qu'elle mettra en place sera un gage de la réussite de sa politique. Elle souhaite, conformément au SDAGE (disposition 15B-2) et à la recommandation de la commission d'enquête publique, élaborer un plan de communication et de sensibilisation pour l'ensemble des enjeux du SAGE.

Le plan de communication et de sensibilisation est un document plus ou moins détaillé reprenant l'ensemble des actions de communication, d'information et de sensibilisation prévues pour promouvoir le SAGE.

L'élaboration du plan de communication et de sensibilisation

La CLE a confié à son Bureau le soin d'élaborer le plan de communication et de sensibilisation du SAGE. Au total, 3 réunions de Bureau ont permis de bâtir le plan de communication du SAGE Sioule pour la période de 2015 à 2020.

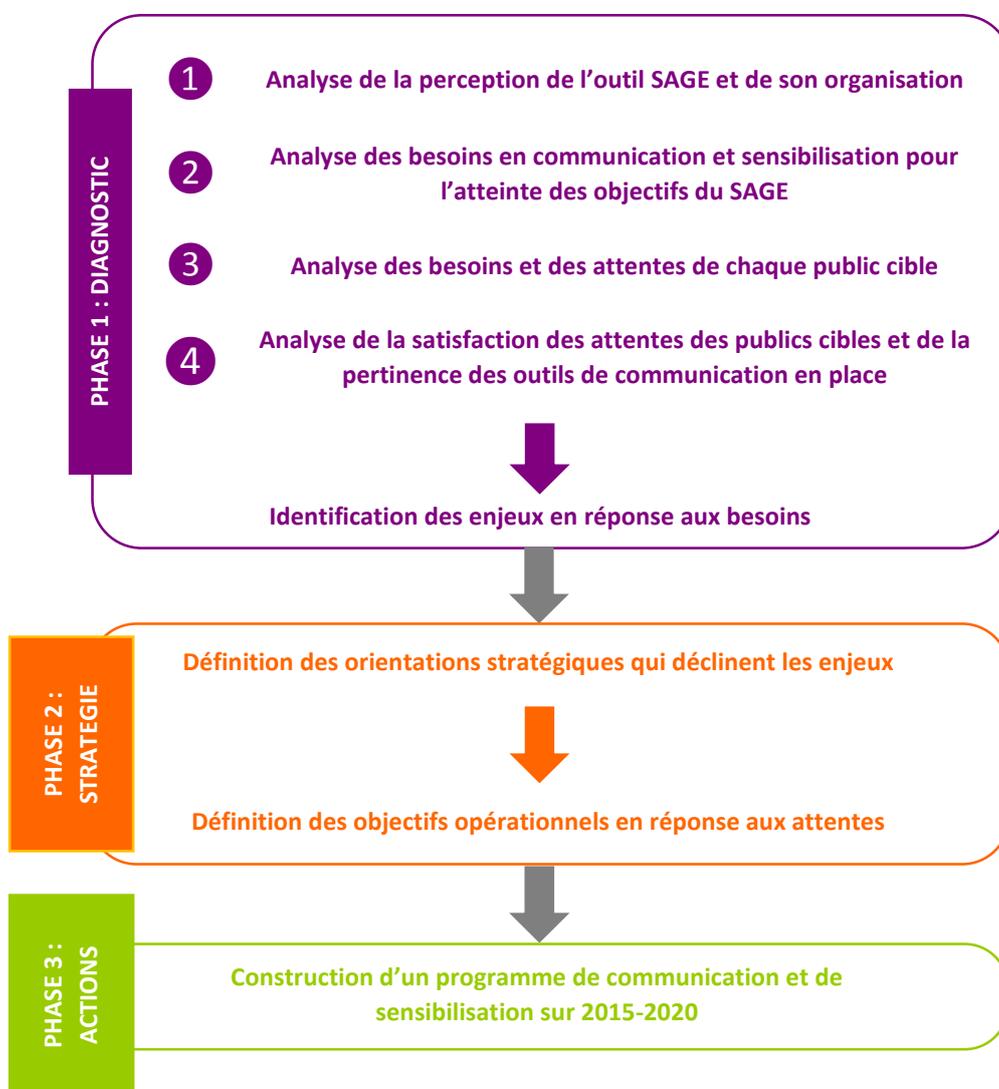
L'élaboration de ce plan s'est déroulée en 3 étapes : l'établissement d'un diagnostic partagé, la définition d'une stratégie et l'élaboration d'un programme de

communication, d'information et de sensibilisation.

L'analyse croisée de la perception du SAGE par les différents acteurs, des besoins pour l'atteinte des objectifs du SAGE, des besoins et des attentes des publics cibles et l'évaluation de la pertinence des outils de communication existants ont permis de faire ressortir les enjeux à l'établissement du plan de communication et de sensibilisation.

Ces enjeux sont déclinés en orientations stratégiques plus précises qui ont vocation à répondre aux besoins. Des objectifs opérationnels visant à satisfaire les attentes sont formulés.

Le programme de communication et de sensibilisation décline les opérations nécessaires à l'atteinte des objectifs. Il n'est naturellement pas figé pour permettre d'éventuelles adaptations suite aux suivis et évaluations annuelles.



PHASE 1 : DIAGNOSTIC ET DEFINITION DES ENJEUX

1. LA PERCEPTION DE L'OUTIL SAGE ET DE L'ORGANISATION MISE EN PLACE

Les membres de la CLE

L'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du SAGE sont pilotés par la CLE. Depuis sa mise en place en décembre 2005, sa composition a été modifiée à 4 reprises (mars 2006, décembre 2008, décembre 2011, mars 2014).

Pour élaborer collégalement le SAGE, chaque membre de la CLE doit parler le même langage et avoir un niveau de connaissances de base homogène. A chaque renouvellement de la CLE, il est nécessaire d'effectuer des mises au point pour que chaque nouveau membre puisse avoir une vue globale de l'ensemble des problématiques. Suivant le niveau de connaissance initiale, certains membres appréhendent plus facilement ces questions tandis que d'autres s'en remettent aux avis de professionnels (techniciens ou bureau d'étude) à qui ils font confiance. Il faut parfois plus de 18 mois à un membre « débutant » pour s'approprier la démarche et avoir une « distance critique ». L'appropriation de l'outil SAGE ne peut qu'être progressive au fil des investigations de la CLE.

La perception du SAGE est assez variable suivant ses convictions et motivations personnelles mais globalement chaque membre de la CLE a pris conscience des enjeux environnementaux et de l'intérêt de protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques. Pour certains, le SAGE est vu comme une opportunité de placer l'aménagement et la gestion de l'eau au cœur du débat dans le but de construire un environnement meilleur. Pour

d'autres, il s'agit de faire valoir leurs intérêts afin de faire évoluer les pratiques et les mœurs en douceur. L'héritage du passé est parfois lourd et difficile à dépasser. Hier certaines pratiques comme l'apport d'intrants, la rectification de cours d'eau ou la création de retenues ont été encouragées par l'administration, alors qu'aujourd'hui on les déplore.

Les institutionnels et l'administration

La légitimité d'un SAGE sur le bassin de la Sioule n'est plus à démontrer auprès des institutionnels et de l'Administration qui ont été les forces motrices de son émergence. Au fil des années d'élaboration du SAGE, leur appui a été de plus en plus fort. Il se traduit sous diverses formes :

- Un soutien financier tant pour la phase d'élaboration que pour la mise en œuvre du SAGE.
- Un soutien technique : les services techniques des collectivités et les services de l'Etat se sont fortement impliqués dans l'élaboration du SAGE, des avis de la CLE ont été demandés, la cellule d'animation a été sollicitée dans le cadre de travaux, ...
- Un soutien politique : les collectivités sont signataires du Contrat territorial Sioule, outil de mise en œuvre du SAGE

Cette reconnaissance n'est pas pour autant acquise et doit encore se construire tout au long de la phase de mise en œuvre.

Les acteurs locaux

La grande majorité des acteurs du territoire ne connaît pas ou alors très mal cet outil. Ils ne comprennent généralement pas ce qu'est un SAGE, quelle est sa plus-value ou quelle organisation a été mise en place. Le SAGE est souvent assimilé à une personne ou un groupe de personnes voire à une structure, et non à une politique locale de l'eau autour de laquelle gravite toute une organisation (CLE, bureau, commission, structure porteuse, ...). Dans les esprits, tout est confus et abstrait.

L'enquête publique réalisée fin décembre 2012/début janvier 2013 a mis en lumière un tout autre problème. Avec les vives critiques sur la cartographie des enveloppes de forte présence de zones humides et des conséquences réglementaires qu'elle impose, c'est la pertinence même du SAGE sur cette thématique qui est remise en cause par manque de crédibilité. Malgré les explications délivrées par la cellule d'animation, les acteurs restent très vigilants et austères à une réglementation sur les zones humides. La mise

en place d'une mission d'accompagnement a permis d'apporter une réponse aux attentes sans pour autant lever tous les aprioris.

Globalement, le SAGE est perçu comme une contrainte réglementaire supplémentaire malvenue en ce temps de crise. Le manque d'adhésion des acteurs locaux, faute de visibilité sur la plus-value du SAGE, est un réel frein pour la phase de mise en œuvre. Un dilemme se pose : pour asseoir la pertinence du SAGE et mobiliser les acteurs, des actions concrètes doivent être réalisées, mais comment réaliser des actions si les potentiels maîtres d'ouvrage ne sont pas convaincus de leurs bénéfices ?

Le grand public et les scolaires

Le SAGE est totalement méconnu du grand public et des scolaires. En effet, durant toute la phase d'élaboration, cette cible n'a pas été jugée prioritaire.

2. QUELS BESOINS EN COMMUNICATION ET SENSIBILISATION POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU SAGE

Au cours de la rédaction des documents du SAGE, les membres de la CLE ont souligné à plusieurs reprises les besoins de communication et de sensibilisation sur certains enjeux ou problématiques.

La communication a vocation à faciliter l'application de dispositions ciblées et la sensibilisation à faire comprendre des notions fondamentales pour faire évoluer les mentalités.

Dès que cela était justifié, la nécessité de mettre en place une communication et une

sensibilisation adaptée a été incluse directement dans les prescriptions ou les recommandations du SAGE et des objectifs pédagogiques définis.

Le programme de communication et de sensibilisation devra à minima répondre aux objectifs pédagogiques identifiés. Pour maîtriser les coûts, les outils développés pourront être déployés sur les secteurs les plus prioritaires dans un premier temps. Pour cela, il suffira de se référer au document du SAGE.

ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU SAGE	DISPOSITIONS	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU SAGE
AGIR SUR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE, LA MORPHOLOGIE DES COURS D'EAU ET LES ZONES HUMIDES POUR ATTEINDRE LE BON ÉTAT		
Préserver et restaurer la continuité écologique		Comprendre les impacts des ouvrages, faire évoluer les représentations de la rivière, accompagner les actions de terrain
Limitier les impacts des plans d'eau	D122	Comprendre les impacts et faire évoluer les modes de gestion
Préserver et restaurer la morphologie des cours d'eau pour optimiser leur capacité d'accueil	D133	Informier et sensibiliser sur l'état de colonisation, sur les risques environnementaux et sanitaires et sur les modes de gestion des espèces envahissantes
Améliorer la connaissance et la préservation des zones humides	D144	Comprendre le rôle des zones humides, faciliter la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme et dans les projets
Améliorer la connaissance et la préservation du bocage		
PRESERVER, AMELIORER ET SECURISER LA QUALITE DES EAUX POUR ATTEINDRE LE BON ÉTAT		
Connaître pour maîtriser les pollutions dues aux substances dangereuses	D215	Informier sur les modalités et les résultats du suivi des PCB
Réduire les pollutions en nitrate et pesticides	D221	Prendre conscience de l'impact des pesticides et des nitrates sur les milieux aquatiques et sur la santé Accompagner le monde agricole dans le changement de leurs pratiques
	D223	Prendre conscience de l'impact des pesticides sur les milieux aquatiques et sur la santé Accompagner les collectivités et les gestionnaires d'espaces publics dans le changement de leurs pratiques
Réduire les pollutions en phosphore	D234	Prendre conscience de l'impact de l'assainissement collectif et autonome
PRESERVER ET AMELIORER LA QUANTITE DES EAUX POUR ATTEINDRE LE BON ÉTAT		
Organiser la gestion des prélèvements		
Réaliser des économies d'eau	D321	Prendre conscience de la valeur de l'eau, faire évoluer les comportements
PROTEGER LES POPULATIONS CONTRE LES RISQUES D'INONDATION		
Réduire la vulnérabilité aux inondations	D412	Entretien d'une culture du risque et sensibiliser sur les moyens de réduire la vulnérabilité des biens et des personnes
PARTAGER ET METTRE EN ŒUVRE LE SAGE		
Anticiper la mise en œuvre du SAGE et du programme contractuel, et assurer la coordination des actions		
Organiser la communication et la pédagogie autour du SAGE	D521	Faciliter la bonne compréhension et la mise en œuvre du SAGE

3. LES PUBLICS CIBLES, LEURS BESOINS ET LEURS ATTENTES

La communication et les opérations de sensibilisation doivent nécessairement s'adapter à la fois sur le fond et la forme aux attentes des divers publics cibles. Trois grandes catégories de publics peuvent être identifiées :

- Les acteurs avec des besoins de formation, d'information et de sensibilisation. Les acteurs directs (membres de la CLE) se distinguent des acteurs indirects (acteurs locaux : élus, professionnels, riverains, associations, ...) en participant au fonctionnement du SAGE. Les premiers sont des relais pour les seconds.
- Les experts (services des collectivités, Etat, ...) avec des besoins d'information technique détaillée
- Le grand public et les scolaires avec des besoins de sensibilisation.

Les membres la CLE

La phase d'élaboration a été longue et complexe. Dès l'approbation d'un SAGE, il n'est pas rare que les membres de la CLE se posent les questions suivantes : et maintenant on fait quoi ? Quel est notre rôle ? Pour maintenir l'implication de chacun et ainsi réussir la phase de mise en œuvre, il est impératif d'apporter des réponses claires.

L'appropriation du SAGE par les membres de la CLE est primordiale. Cela nécessite de parler le même langage et de disposer de connaissances communes de base. Des formations pédagogiques sont absolument nécessaires. En maîtrisant le contenu du SAGE, sa plus-value ou encore son histoire, chaque membre de la CLE pourra plus facilement prendre position aux débats d'une part, et assurer son rôle de relais auprès des acteurs locaux d'autre part.

Les acteurs locaux

Les acteurs locaux (élus, professionnels, associations, riverains, ...) sont directement concernés par le SAGE. Leurs politiques et leurs décisions doivent être conformes au règlement et compatibles avec le PAGD. Sans leur appropriation, la mise en œuvre du SAGE ne peut être efficace et les résultats réellement convaincants.

Un important travail de communication et de sensibilisation auprès des acteurs locaux est impératif pour qu'ils comprennent la démarche, sa plus-value et ses limites. Un discours pédagogique illustré par des retours d'expériences s'impose. Chaque acteur doit être en mesure de connaître et comprendre ce qu'il peut/doit faire et ce qu'il ne peut/doit pas faire. Un accompagnement personnalisé est un vecteur de réussite et de reconnaissance.

Les experts

La légitimité de la CLE auprès des partenaires techniques et financiers doit impérativement être consolidée pour bénéficier de leur soutien durant toute la phase de mise en œuvre. Cette reconnaissance ne peut qu'être issue d'un renforcement des synergies locales (réseaux d'experts) et de la mise en place d'outils de communication très technique (guide, ...).

L'appropriation du SAGE par les services administratifs sera d'autant plus facile que les outils développés par la CLE permettront d'apporter des précisions dans l'application de la réglementation (réalisation de guide pour faciliter l'instruction des dossiers, définition de circuits de décision, ...). Egalement, l'évaluation annuelle de la politique du SAGE concourra à renforcer la légitimité de la CLE dès lors que le travail réalisé constituera une base au

« reporting » des services de l'Etat auprès de la Commission européenne.

Le grand public et les scolaires

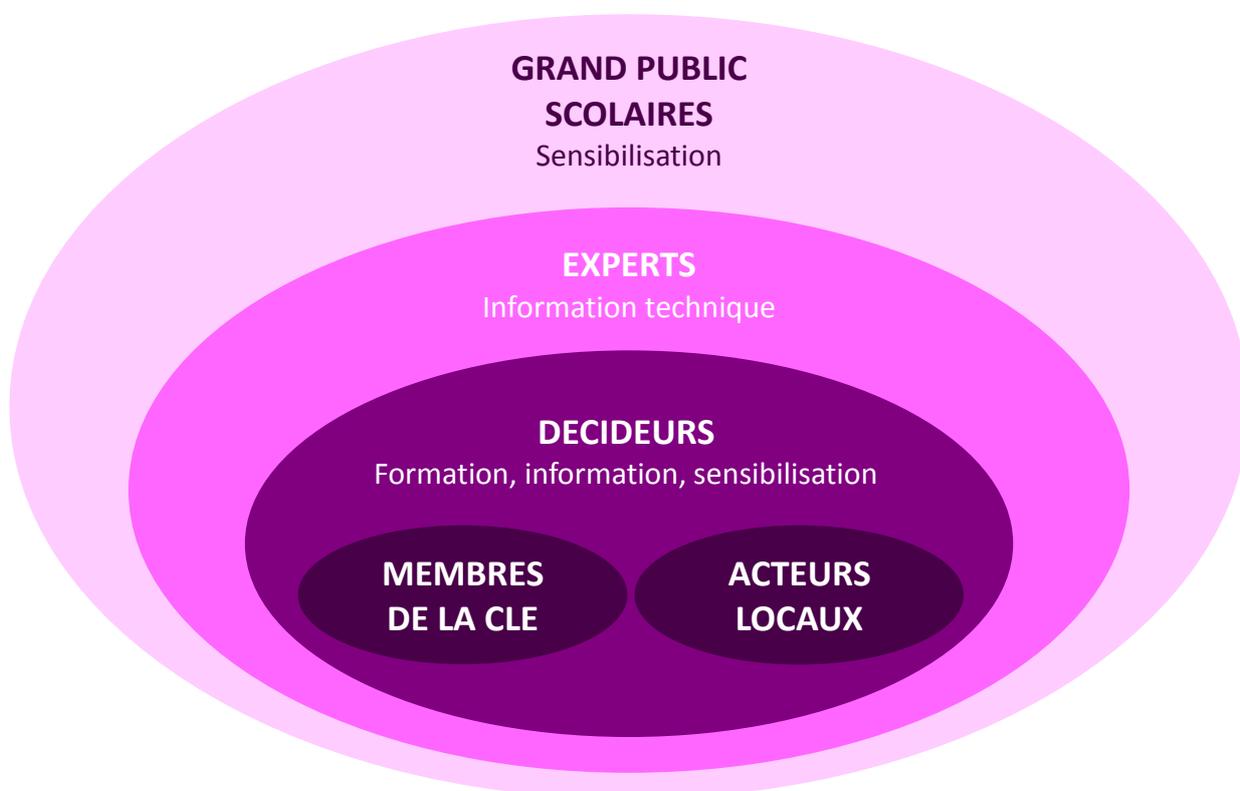
Aujourd'hui, les préoccupations environnementales sont de plus en plus présentes dans le quotidien des français. A leur échelle, chaque habitant est concerné indirectement par le SAGE et peut être acteur pour une gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques (entretien des cours d'eau, économie d'eau, assainissement autonome, produits phytosanitaires, ...).

Les résultats de la 2^{ème} édition 2013 du baromètre de l'opinion « préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques, qu'en pensent les français ? » montrent que les pratiques et les attentes sont très variables suivant le milieu de vie (urbain, rural), l'âge

(scolaire, actif, personne âgée) et la perception de l'environnement en général. Globalement, la qualité de l'eau potable reste la première préoccupation environnementale pour 48% des Français. La réduction de la pollution des cours d'eau (52%) et la préservation des milieux aquatiques (48%) sont considérées comme des enjeux importants.

Le grand public ne cherche pas forcément à connaître ce qu'est un SAGE et à quoi il sert. Ce qui l'intéresse c'est surtout d'être informé sur les thématiques qui le concernent directement. La communication doit être simple, courte et pédagogique.

Les scolaires sont généralement très réceptifs face aux questions environnementales dès lors que des projets pédagogiques et ludiques leur sont proposés. Sur le territoire, aucun programme d'éducation à l'environnement n'est proposé en milieu scolaire.



4. LES OUTILS DE COMMUNICATION EXISTANTS

L'identité visuelle du SAGE

Le logo du SAGE a été réalisé par les élèves du Lycée Agricole de Saint-Gervais-d'Auvergne en 2007. Le logo fait ressortir les trois images les plus fréquemment associées à la Sioule : le méandre de Queuille, la truite et la Chaîne des Puys. Ce logo n'a pas évolué durant toute la phase d'élaboration du SAGE.

Un logo doit être une image de ce que l'on veut communiquer. Le logo actuel représente l'image d'une rivière avec une connotation « pêche » et non l'image d'une politique en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques qu'est le SAGE. Le logo actuel s'apparente davantage à un dessin qu'à un véritable logo simple et efficace.

Aucune charte graphique n'a été développée pour les outils de communication. Chaque lettre du SAGE est différente une fois sur l'autre (couleur, police, mise en page, ...).

Le SAGE ne possède pas d'identité visuelle forte lui permettant d'être facilement reconnu.

Le site Internet

Durant la phase d'élaboration, les informations concernant le SAGE Sioule étaient diffusées sur Internet via le site du SMAD des Combrailles, ancienne structure porteuse du SAGE. Leur accès restait peu instinctif et manquait de visibilité. Seuls les membres de la CLE et les partenaires techniques et financiers, ayant connaissance de ces pages web, étaient amenés à les consulter. En 2012 et 2013, la page principale du SAGE a été consultée environ 1 350 fois ce qui est très faible.

L'EP Loire, nouvelle structure porteuse, a mis en place des sites Internet spécifiques pour chacun des SAGE qu'il porte. Un stagiaire a ainsi réalisé une déclinaison de la structuration du site de l'EP Loire pour chacun des SAGE dont celui du SAGE Sioule (www.sage-sioule.fr).

La mise en ligne du site s'est opérée lors de l'approbation du SAGE en février 2014. La migration et l'enrichissement du contenu du nouveau site se sont effectués par vagues successives durant l'année 2014. Aujourd'hui, la fonctionnalité du site reste à améliorer notamment pour ce qui concerne les actualités et les actions réalisées sur le terrain. Son contenu doit également être enrichi régulièrement pour le rendre le plus vivant possible, chose difficile par manque de temps.

La lettre du SAGE Sioule

Depuis le début de son élaboration, la CLE réalise chaque année la lettre du SAGE (6 numéros déjà parus). Elle est diffusée à l'ensemble des partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux collectivités du territoire (2 000 exemplaires).

Elle permet de mettre en lumière les éléments importants qui ont eu lieu durant l'année. Sa conception graphique permet une lecture agréable en conservant un contenu riche en information. Elle reste toutefois assez technique.

Dans la pratique, cette lettre semble peu lue par les acteurs locaux. Pour plus d'efficacité, il est nécessaire de réétudier la conception, le mode de diffusion et le contenu pour que la lettre réponde davantage aux attentes des publics ciblés.

5. LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS MOBILISABLES

Les moyens humains disponibles pour la mise en œuvre du plan de communication et de sensibilisation sont assez limités. L'animatrice du SAGE ne peut consacrer à la communication qu'un quart de son temps au maximum au vu des autres missions qui lui sont attribuées. Elle pourra s'appuyer sur les compétences de la

chargée de communication de l'Établissement Public Loire pour la conception graphique des outils.

Un budget annuel de 5 000 € est mobilisable pour la mise en œuvre du plan de communication et de sensibilisation du SAGE.

6. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

ATOUTS		FAIBLESSES	
Outil SAGE			
<ul style="list-style-type: none"> - Politique globale - Portée juridique - Reconnaissance du SAGE par les institutionnels et l'administration en cours de construction 	<ul style="list-style-type: none"> - Outil méconnu ou mal connu pour une grande majorité d'acteurs locaux - Démarche très technique - Connaissances multithématiques indispensables - Plus-value du SAGE floue - Souvent considéré comme une contrainte supplémentaire 		
Organisation			
<ul style="list-style-type: none"> - Concertation pour la prise de décision - Travail partenarial entre les cellules d'animation du SAGE et du Contrat Territorial Sioule - Structure porteuse forte 	<ul style="list-style-type: none"> - Structure porteuse souvent méconnue sur le territoire - Niveau d'implication des membres de la CLE variable 		
Communication			
<ul style="list-style-type: none"> - Site Internet dédié au SAGE nouvellement en ligne - Edition annuelle de la lettre du SAGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune stratégie de communication - Très peu d'outils de communication - Pas d'identité visuelle forte - Communication existante ponctuelle, très technique et très ciblée - Site Internet peu dynamique - Lettre du SAGE à repenser - Peu de moyens humains et financiers 		
OPPORTUNITÉS		MENACES	
<ul style="list-style-type: none"> - Contrat Territorial Sioule signé - Politiques environnementales de plus en plus forte (DCE, LEMA, SDAGE) - Retours d'expériences nombreux - Acteurs locaux et population souvent intéressés et concernés par les thématiques liées à l'eau (AEP, assainissement, pesticides, économie d'eau, zones humides, plans d'eau, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement politique - Contraintes budgétaires des partenaires financiers fortes 		

7. LA DEFINITION DES ENJEUX

Au regard du diagnostic établi précédemment, 4 enjeux majeurs ressortent :

- **Enjeu n°1 : L'appropriation du SAGE pour faciliter sa mise en œuvre**

- **Enjeu n°2 : Le maintien de la mobilisation des acteurs**

- **Enjeu n°3 : Le renforcement de la légitimité de la CLE**

- **Enjeu n°4 : Vers une prise de conscience collective de la valeur du patrimoine lié à l'eau et aux milieux aquatiques**

PHASE 2 : STRATEGIE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

1. LA FINALITE DU PLAN DE COMMUNICATION

Dans un contexte de changement climatique et de développement durable, il est venu le temps **de changer et de faire évoluer les politiques et les pratiques actuelles en place en faveur d'une meilleure gestion de l'eau et des milieux aquatiques.**

Parce que l'ampleur des enjeux le demande, parce que le thème est fédérateur, parce que la mobilisation des décideurs ne suffit pas, parce que la thématique interpelle, parce que la prise de conscience ne suffit pas (passer à l'action), il est primordiale que chacun se mobilise autour de la question de l'eau. Que l'on soit élu, agriculteur, microcentralier, industriel ou simple citoyen, chacun est concerné à son échelle.

Ce changement peut prendre du temps mais il est urgent qu'il s'accélère. Le SAGE, au rythme de ses travaux et de sa communication, doit permettre de mieux faire accepter ce processus de transition. Le passage « du déclic à l'action » repose sur des étapes progressives : de la sensibilisation, de la formation et des actions.

Les actions de sensibilisation visent à faire passer du stade d'« inconscience » face aux enjeux liés à l'eau à un premier niveau de conscience, en donnant du sens, des repères et une culture commune. Les actions de formation permettent de développer de nouveaux savoirs (connaissances), savoir-faire

(pratiques professionnelles) et savoir être (comportements). Les opérations concrètes sur le terrain permettent d'ancrer le changement dans les politiques et les pratiques.

Le SAGE étant désormais approuvé, les messages à diffuser via les outils de communication ont naturellement évolué tout comme les cibles visées par rapport à la phase d'élaboration.

Pendant l'élaboration du SAGE, il s'agissait d'améliorer la lisibilité des travaux de la CLE et des différentes instances de concertation, et de faciliter la concertation et les débats entre les acteurs pour une meilleure appropriation de la démarche SAGE.

Pour la mise en œuvre du SAGE, il convient de faire connaître les principales décisions prises, de les illustrer concrètement, d'indiquer comment elles vont être mises en œuvre et de rappeler le processus de concertation mis en place. Il est absolument nécessaire de montrer le chemin parcouru et de dessiner le chemin qui reste à parcourir, non plus pour écrire le SAGE mais pour relever les défis. Il faut rouvrir des perspectives de travail.

Par ce présent plan de communication, la CLE souhaite toucher l'ensemble des parties prenantes concernées par l'aménagement et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

2. LES GRANDS PRINCIPES

L'élaboration et la mise en œuvre du plan de communication du SAGE s'appuient sur 2 grands principes :

- Adapter le message et l'outil à la cible visée et choisir le bon moment et la bonne fréquence pour une communication pertinente et efficace
- Savoir anticiper les réactions liées aux différentes perceptions possibles du message pour prévoir des stratégies de réponse

En accord avec ces principes, la stratégie de communication doit permettre la mise en relation de l'ensemble des acteurs pour que les échanges s'établissent dans les deux sens :

- Communication descendante depuis la CLE vers les acteurs locaux, les experts et le grand public qui vise à émettre des messages au niveau politique, mais également au niveau technique
- Communication ascendante qui vise à écouter les acteurs et les publics pour réagir en conséquence et ainsi répondre au mieux à leurs attentes

Pour satisfaire ces principes, le programme de communication et de sensibilisation construit demande la mise en place d'indicateurs en vue de son évaluation annuelle et de son réajustement si nécessaire.

3. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET LES OBJECTIFS RETENUS

Pour chaque enjeu, une stratégie de communication et de sensibilisation a été définie pour répondre aux besoins environnementaux et des acteurs. Des objectifs opérationnels visant à satisfaire les attentes sont formulés. Certains objectifs sont transversaux.

Enjeu n°1 : L'appropriation du SAGE pour faciliter sa mise en œuvre

- OS 1.1 : Vulgarisation du SAGE
- OS 1.2 : Construction d'une culture commune de l'eau et du bassin

Enjeu n°2 : Le maintien de la mobilisation des acteurs

- OS 2.1 : Mise en valeur des travaux de la CLE
- OS 2.2 : Stimulation des échanges et partage des expériences

Enjeu n°3 : Le renforcement de la légitimité de la CLE

- OS 3.1 : Reconnaissance visuelle de la CLE efficace
- OS 3.2 : Faire des membres de la CLE des relais auprès des acteurs locaux
- OS 3.3 : Renforcement des synergies entre les acteurs du territoire

Enjeu n°4 : Vers une prise de conscience collective de la valeur du patrimoine lié à l'eau et aux milieux aquatiques

- OS 4.1 : Sensibilisation du grand public et des scolaires
- OS 4.2 : Rendre le grand public et les scolaires acteurs

La stratégie développée a été jusqu'à identifier le fond (message), à partir des besoins, et la forme (outil), à partir des attentes.

ORIENTATION STRATEGIQUE N°1.1 : LA VULGARISATION DU SAGE

Stratégie de la CLE

La CLE souhaite **faire connaître et partager avec l'ensemble des acteurs le SAGE** qu'elle a bâti durant plusieurs années. Elle veut rassurer sur le bien-fondé du changement et sur la cohérence de la démarche adoptée. Pour cela, elle cherche à **expliquer et mettre en valeur la plus-value du SAGE mais aussi son lien avec le Contrat Territorial Sioule et affluents**.

La communication mise en place devra être pédagogique, claire, précise, synthétique et porté sur les aspects techniques, réglementaires et économiques.



Objectifs opérationnels retenus

- Créer une brochure explicative du SAGE
- Créer une rubrique « Contrat Territorial » sur le site Internet du SAGE
- Mutualiser la communication du SAGE et du Contrat Territorial via un petit journal de la Sioule
- Créer un guide visant à identifier les éléments nécessitant une compatibilité avec le SAGE

ORIENTATION STRATEGIQUE N°1.2 : CONSTRUCTION D'UNE CULTURE COMMUNE DE L'EAU ET DU BASSIN

Stratégie de la CLE

La CLE souhaite donner une culture commune de l'eau et du bassin à l'ensemble des acteurs du territoire pour que chacun puisse dans un premier temps **comprendre les choix opérés et adhérer à leur politique locale de l'eau, et dans un second temps, participer pleinement à sa mise en œuvre**.

La communication mise en place s'appuiera sur des sorties de terrain, des sessions de formation et des outils pédagogiques qui devront être clairs, précis, synthétiques et portés sur les aspects techniques, réglementaires et économiques.



Objectifs opérationnels retenus

- Réaliser 1 « rendez-vous de l'eau » par an sur les thématiques d'actualités
- Créer un dossier thématique sur le site internet du SAGE pour chacune de ces problématiques

ORIENTATION STRATEGIQUE N°2.1 : MISE EN VALEUR DES TRAVAUX DE LA CLE

Stratégie de la CLE

La CLE souhaite mettre en valeur ses travaux **en informant régulièrement les acteurs locaux des investigations entreprises** et ce à chaque grande phase du projet (lancement, finalisation, ...).

La communication mise en place s'appuiera sur des outils de communication du SAGE mais aussi sur les supports mis en place par d'autres partenaires (bulletins, lien sur le site Internet, ...). Elle sera nécessairement très illustrative, synthétique et simple pour être facilement compréhensible par le plus grand nombre.



Objectifs opérationnels retenus

- Réaliser une mise à jour régulière de la rubrique « actualités » du site Internet du SAGE (hebdomadaire ou mensuel).
- Réaliser annuellement un journal de la Sioule
- Diffuser le rapport d'activité annuel de la CLE incluant une évaluation des actions et le tableau de bord du SAGE
- Publier des articles dans la presse

ORIENTATION STRATEGIQUE N°2.2 : STIMULATION DES ECHANGES ET PARTAGE DES EXPERIENCES

Stratégie de la CLE

La CLE souhaite favoriser les échanges et partager les expériences acquises tant sur le bassin de la Sioule que sur les bassins voisins. Pour cela, elle tient à **valoriser les efforts faits et à faire vivre l'action dans le temps**. Elle espère ainsi faciliter la communication ascendante et descendante entre la CLE et les acteurs du territoire.

La communication mise en place s'appuiera sur des rencontres afin de laisser la possibilité à chacun de s'exprimer librement. Les supports devront être très simples, illustratifs et synthétiques et pour être facilement compréhensibles par le plus grand nombre.



Objectifs opérationnels retenus

- Organiser annuellement un Forum des élus

ORIENTATION STRATEGIQUE N°3.1 : RECONNAISSANCE VISUELLE DE LA CLE EFFICACE

Stratégie de la CLE

La CLE souhaite **être reconnue visuellement par les acteurs locaux** et faire passer un message pertinent vis-à-vis de son territoire et de son activité. Elle souhaite **donner une homogénéité visuelle à ses publications**.

L'identité visuelle du SAGE devra être simple et efficace et mettre en lumière le territoire et plus particulièrement la Sioule pour interpeler les acteurs.



Objectifs opérationnels retenus

- Repenser le logo du SAGE
- Elaborer la charte graphique du SAGE le plus rapidement possible

ORIENTATION STRATEGIQUE N°3.2 : FAIRE DES MEMBRES DE LA CLE DES RELAIS AUPRES DES ACTEURS LOCAUX

Stratégie de la CLE

La CLE souhaite renforcer sa légitimité sur le plan politique, en faisant de ses membres des relais et des portes paroles pour les acteurs locaux. Pour cela, elle cherche à **favoriser l'implication des élus**, en plus du Président, lors de réunions politiques stratégiques. En amont, il est judicieux de **former les membres de la CLE** pour conforter leurs connaissances.

Les supports de formation développés devront être assez techniques, illustrés et accompagnés de sorties terrain. Il est souhaitable de faire appel à des experts et des gestionnaires pour renforcer la pertinence des interventions.



Objectifs opérationnels retenus

- Identifier 2 élus référents par Commissions du SAGE
- Réaliser 1 « rendez-vous de l'eau » par an sur les thématiques d'actualités

ORIENTATION STRATEGIQUE N°3.3 : RENFORCEMENT DES SYNERGIES ENTRE LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Stratégie de la CLE

La CLE souhaite renforcer sa légitimité sur le plan politique et technique en renforçant les synergies entre les différents acteurs du territoire (décideurs et experts). Elle souhaite être à terme un **acteur incontournable sur le territoire et ainsi être associée ou à défaut informée des démarches en cours, d'autant plus si elles ont attiré à l'aménagement du territoire et à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.**

La communication mise en place devra être très politique et/ou très technique pour asseoir son rôle d'acteur central/référent pour tout ce qui touche de près comme de loin à l'aménagement et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.



Objectifs opérationnels retenus

- *Instaurer des rencontres des Présidents du bassin de l'Allier*

Stratégie pour une prise de conscience collective de la valeur du patrimoine lié à l'eau et aux milieux aquatiques

ORIENTATION STRATEGIQUE N°4.1 : SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Stratégie de la CLE

La CLE souhaite sensibiliser le grand public en les amenant à **comprendre les notions fondamentales pour la gestion de l'eau.**

La communication mise en place devra être pédagogique, généraliste ou au contraire tournée vers les problématiques qui concernent directement le grand public.



Objectifs opérationnels retenus

- *Etablir un partenariat avec la presse locale*
- *Créer des plaquettes de sensibilisation pour chaque problématique du SAGE*

ORIENTATION STRATEGIQUE N°4.2 : RENDRE LE GRAND PUBLIC ET LES SCOLAIRES ACTEURS

Stratégie de la CLE

La CLE souhaite faire participer le grand public et les scolaires via **une coconstruction d'événementiels, d'outils pédagogiques ou à leur participation à des projets du SAGE.**

Les outils développés pourront associer, autour des aspects scientifiques, des composantes sociales, et culturelles.



Objectifs opérationnels retenus

- *Monter un festival de la Sioule chaque année*
- *Réaliser un concours photos*
- *Mettre en place un partenariat avec l'Education Nationale*

PHASE 3 : PROGRAMME DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

1. LA DEFINITION DU PROGRAMME DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

La stratégie de la CLE a été déclinée en un programme de communication et de sensibilisation pour 6 ans soit 2015 à 2020. Des niveaux de priorité ont été définis selon 3 principes :

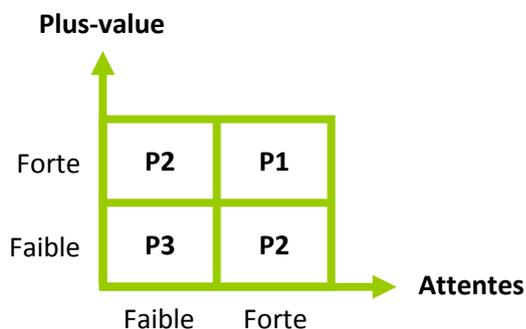
- L'attente des acteurs
- La plus-value de l'action
- Le coût de l'action

Ainsi, une action est considérée comme prioritaire (P1) dès lors qu'elle répond à une forte attente des acteurs et qu'elle concoure

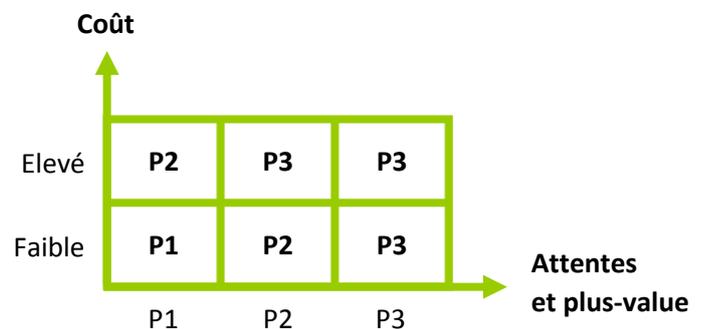
directement à l'atteinte des objectifs du SAGE. Inversement, une action de communication ou de sensibilisation peu attendue des acteurs et déjà en partie mise en œuvre par d'autres partenaires ne sera pas jugée prioritaire et ainsi plutôt réalisée en fin de programme.

En fonction de son coût financier, le niveau de priorité de l'opération est susceptible d'évoluer. Par exemple, une action moyennement prioritaire (P2) pourra être mise en œuvre plus tardivement (P3) si son coût ne le permet pas.

1^{ère} LECTURE



2^{ème} LECTURE



2. PROGRAMME DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

La programme de communication et de sensibilisation du SAGE ne se veut pas exhaustif mais complémentaire à l'action entreprise par d'autres partenaires.

Au total, 14 actions de communication et de sensibilisation ont été définies. La majorité d'entre elles sont transversales à plusieurs enjeux :

Enjeu n°1 : L'appropriation du SAGE pour faciliter sa mise en œuvre

- **1.1 : Vulgarisation du SAGE** : actions 1, 2, 3 et 4
- **1.2 : Construction d'une culture commune de l'eau et du bassin** : actions 3, 9 et 13

Enjeu n°2 : Le maintien de la mobilisation des acteurs

- **2.1 : Mise en valeur des travaux de la CLE** : actions 3, 4, 5 et 11
- **2.2 : Stimulation des échanges et partage des expériences** : action 6

Enjeu n°3 : Le renforcement de la légitimité de la CLE

- **3.1 : Reconnaissance visuelle de la CLE efficace** : action 7
- **3.2 : Faire des membres de la CLE des relais auprès des acteurs locaux** : actions 8 et 9
- **3.3 : Renforcement des synergies entre les acteurs du territoire** : action 10

Enjeu n°4 : Vers une prise de conscience collective de la valeur du patrimoine lié à l'eau et aux milieux aquatiques

- **4.1 : Sensibilisation du grand public et des scolaires** : actions 3, 11, 12 et 13
- **4.2 : Rendre le grand public et les scolaires acteurs** : actions 12 et 14

L'essentiel des actions est sous maîtrise d'ouvrage de l'Etablissement public Loire, structure porteuse du SAGE Sioule.

Pour donner plus de poids à la communication du SAGE, un partenariat avec le SMAT du Bassin de la Sioule, structure porteuse du Contrat Territorial Sioule et affluents. En effet, les actions menées dans le cadre du Contrat Territorial illustrent concrètement ce que le SAGE a planifié.

Par ailleurs, les supports mis à disposition par de nombreux partenaires seront utilisés à bon escient.

N°	ACTIONS	PRIORITE	CIBLES	PERIODICITE	MAITRES D'OUVRAGE POTENTIELS
1	Création d'une brochure explicative du SAGE	2	Acteurs locaux	1 fois lors de l'approbation	Structure porteuse du SAGE
2	Création d'un guide « mise en compatibilité avec le SAGE Sioule »	1	Acteurs locaux Etat	1 fois lors de l'approbation	Structure porteuse du SAGE
3	Développement et enrichissement du site Internet	1	Tout public	Bimensuelle mensuelle	Structure porteuse du SAGE
4	Publication du journal de la Sioule	2	Acteurs locaux Experts	Annuelle	Structure porteuse du SAGE et du CT
5	Publication du rapport d'activité de la CLE	2	Acteurs locaux Experts	Annuelle	Structure porteuse du SAGE
6	Organisation d'un forum des élus	1	Acteurs locaux	Annuelle	Structure porteuse du SAGE
7	Création de l'identité visuelle du SAGE	1	Tout public	1 fois lors de l'approbation	Structure porteuse du SAGE
8	Identification des élus référents et participation aux réunions	2	Membres de la CLE	A chaque nouvelle CLE	Structure porteuse du SAGE
9	Organisation de « rendez-vous de l'eau »	1	Membres de la CLE	Annuelle	Structure porteuse du SAGE
10	Organisation de rencontre des Présidents de CLE	2	Présidents de CLE	Annuelle	Structure porteuse du SAGE
11	Mise en place d'un partenariat avec la presse locale et publication d'articles	1	Tout public	A chaque opération, manifestation, réunion	Structures porteuses du SAGE et du CT
12	Organisation d'un festival de l'eau local	2	Tout public	Annuelle	Structures porteuses du SAGE et du CT, collectivités, associations
13	Création de plaquettes de sensibilisation	3	Tout public	Annuelle	Structure porteuse du SAGE
14	Sensibilisation en milieu scolaire	2	Scolaires	Annuelle	Structures porteuses du SAGE et du CT, CPIE

3. PROGRAMMATION FINANCIERE

N°	ACTIONS	COUT TTC	CELLULE D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION	SECRETARIAT
1	Création d'une brochure explicative du SAGE	0 €	5	1
2	Création d'un guide « mise en compatibilité avec le SAGE Sioule »	0 €	20	0
3	Développement et enrichissement du site Internet	4 200 €	81	0
4	Publication du journal de la Sioule	10 800 €	30	6
5	Publication du rapport d'activité de la CLE	0 €	24	3
6	Organisation d'un forum des élus	3 000 €	60	6
7	Création de l'identité visuelle du SAGE	0 €	25	0
8	Identification des élus référents et participation aux réunions	0 €	24	0
9	Organisation de « rendez-vous de l'eau »	3 600 €	60	3
10	Organisation de rencontres des Présidents de CLE	0 €	12	0
11	Mise en place d'un partenariat avec la presse locale et publication d'articles	0 €	19	0
12	Organisation d'un festival de l'eau local	12 000 €	60	12
13	Création de plaquettes de sensibilisation	0 €	24	4
14	Sensibilisation en milieu scolaire	0 €	43	0
TOTAL		30 000 €	451 jours	34 jours

*Coût intégré au fonctionnement de la CLE
Temps de travail de l'animatrice et du secrétariat intégré au temps d'animation*

4. PHASAGE DU PROGRAMME

Le programme est estimé à 30 000 € pour la période 2015-2020 soit 5 000 €/an.

N°	ACTIONS	PRIORITE	COÛT TTC	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1	Création d'une brochure explicative du SAGE	2	0 €	0 €					
2	Création d'un guide « mise en compatibilité avec le SAGE Sioule »	1	0 €	0 €	0 €				
3	Développement et enrichissement du site Internet	1	4 200 €	700 €	700 €	700 €	700 €	700 €	700 €
4	Publication du journal de la Sioule	2	10 800 €	1 800 €	1 800 €	1 800 €	1 800 €	1 800 €	1 800 €
5	Publication du rapport d'activité de la CLE	2	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
6	Organisation d'un forum des élus	1	3 000 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €
7	Création de l'identité visuelle du SAGE	1	0 €	0 €					
8	Identification des élus référents et participation aux réunions	2	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
9	Organisation de « rendez-vous de l'eau »	1	3 600 €	600 €	600 €	600 €	600 €	600 €	600 €
10	Organisation de rencontres des Présidents de CLE	2	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
11	Mise en place d'un partenariat avec la presse locale et publication d'articles	1	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
12	Organisation d'un festival de l'eau local	2	12 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
13	Création de plaquettes de sensibilisation	3	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
14	Sensibilisation en milieu scolaire	2	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL			30 000 €	5 000 €					

Coût intégré au fonctionnement de la CLE

Si les contraintes financières sont respectées, il en est moins pour la charge de travail de la cellule d'animation. En effet, dans le souci de réduire au maximum les coûts de mise en œuvre des actions, elles seront toutes réalisées en régie. Ceci induit une surcharge de travail de

d'environ 70 jours en 2015 et 20 jours en 2016. Les années suivantes, le temps de travail consacré à la communication et à la sensibilisation respecte globalement le quart temps alloué.

N°	ACTIONS	PRIORITE	CELLULE D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1	Création d'une brochure explicative du SAGE	2	5	5					
2	Création d'un guide « mise en compatibilité avec le SAGE Sioule »	1	20	15	5				
3	Développement et enrichissement du site Internet	1	81	21	16	11	11	11	11
4	Publication du journal de la Sioule	2	30	5	5	5	5	5	5
5	Publication du rapport d'activité de la CLE	2	24	4	4	4	4	4	4
6	Organisation d'un forum des élus	1	60	10	10	10	10	10	10
7	Création de l'identité visuelle du SAGE	1	25	25					
8	Identification des élus référents et participation aux réunions	2	24	4	4	4	4	4	4
9	Organisation de "rendez-vous de l'eau"	1	60	10	10	10	10	10	10
10	Organisation de rencontres des Présidents de CLE	2	12	2	2	2	2	2	2
11	Mise en place d'un partenariat avec la presse locale et publication d'articles	1	19	4	3	3	3	3	3
12	Organisation d'un festival de l'eau local	2	60	10	10	10	10	10	10
13	Création de plaquettes de sensibilisation	3	24	6	6	3	3	3	3
14	Sensibilisation en milieu scolaire	2	43	8	7	7	7	7	7
TOTAL			451	123	76	63	63	63	63
EQUIVALENT TEMPS PLEIN				56%	35%	29%	29%	29%	29%

Temps de travail de l'animatrice et du secrétariat intégré au temps d'animation

Fiches actions

- 1 CREATION D'UNE BROCHURE EXPLICATIVE DU SAGE
- 2 CREATION D'UN GUIDE « MISE EN COMPATIBILITE AVEC LE SAGE SIOULE »
- 3 DEVELOPPEMENT ET ENRICHISSEMENT DU SITE INTERNET
- 4 PUBLICATION DU JOURNAL DE LA SIOULE
- 5 PUBLICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE LA CLE
- 6 ORGANISATION D'UN FORUM DES ELUS
- 7 CREATION DE L'IDENTITE VISUELLE DU SAGE
- 8 IDENTIFICATION DES ELUS REFERENTS ET PARTICIPATION AUX REUNIONS
- 9 ORGANISATION DE "RENDEZ-VOUS DE L'EAU"
- 10 ORGANISATION DE RENCONTRES DES PRESIDENTS DE CLE
- 11 MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT AVEC LA PRESSE LOCALE ET PUBLICATION D'ARTICLES
- 12 ORGANISATION D'UN FESTIVAL DE L'EAU LOCAL
- 13 CREATION DE PLAQUETTES DE SENSIBILISATION
- 14 SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE

1

Création d'une brochure explicative du SAGE

Priorité

2

Cibles

Acteurs locaux

Maîtrise d'ouvrage

Structure porteuse
du SAGE

Coût

0 €

Temps de travail

5 jours

Programmation

2015

Liens avec le SAGE

D 521

Stratégie

Faciliter la bonne
compréhension du SAGE

Contexte

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil stratégique de planification de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques qui vise à satisfaire les besoins en eau de tous, sans porter d'atteinte irréversible à la ressource en eau et aux milieux aquatiques sur le bassin de la Sioule.

C'est un outil pour organiser l'avenir sur le bassin de la Sioule. Il fixe les objectifs d'utilisation, de valorisation et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques. La démarche et l'outil SAGE sont de ce fait très techniques et nécessitent une importante concertation.

Malgré son intérêt incontestable, la grande majorité des acteurs du territoire ne connaît pas ou alors très mal cet outil. Ils ne comprennent généralement pas ce qu'est un SAGE, quelle est sa plus-value ou quelle organisation a été mise en place. Le SAGE est souvent assimilé à une personne ou un groupe de personnes voire à une structure, et non à une politique locale de l'eau autour de laquelle gravite toute une organisation (CLE, bureau, commission, structure porteuse, ...).

Description

Pour permettre une meilleure compréhension et reconnaissance du SAGE, la réalisation d'une brochure explicative, simple, pédagogique et illustrée est indispensable en complément des informations déjà présentes sur le site internet du SAGE.

Cette brochure permettra de présenter notamment :

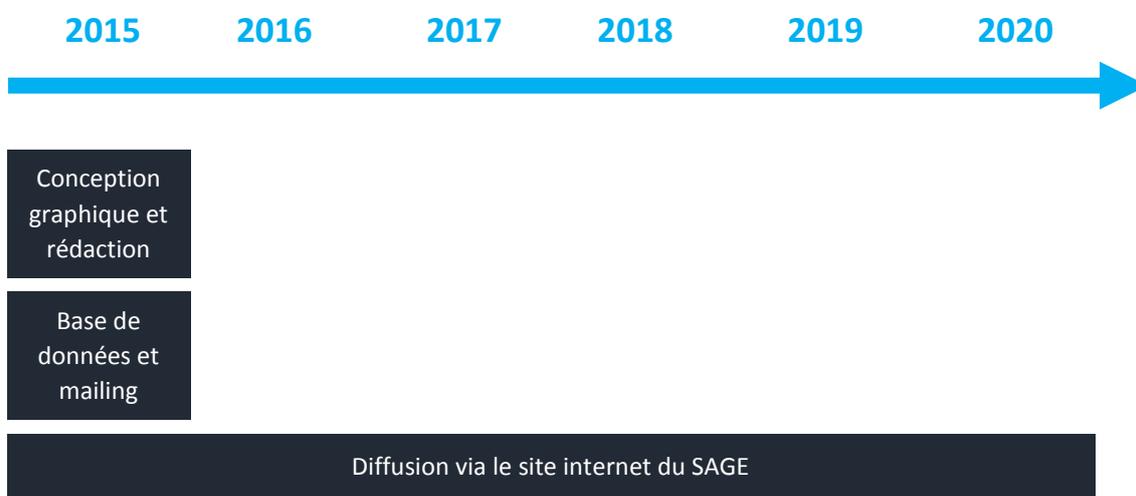
- L'outil, son intérêt et ses étapes d'élaboration
- Le bassin versant de la Sioule
- Les enjeux du SAGE et son contenu

Cette brochure sera diffusée par mailing aux acteurs locaux et mise en ligne sur le site internet du SAGE.

Coût de l'opération

DETAIL DE L'OPERATION	CELLULE D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION	SECRETARIAT
Rédaction	5 jours	
Base de données et diffusion		1 jour
TOTAL	5 jours	1 jour

Phasage prévisionnel



5 jours

2

Création d'un guide « mise en compatibilité avec le SAGE Sioule »

Priorité

1

Cibles

Acteurs locaux
Services de l'Etat

Maîtrise d'ouvrage

Structure porteuse
du SAGE

Coût

0 €

Temps de travail

20 jours

Programmation

2015-2016

Liens avec le SAGE

D 521

Stratégie

Faciliter la bonne
mise en œuvre du SAGE

Contexte

Le SAGE est un outil réglementaire qui se compose de 2 documents essentiels dont la portée juridique diffère :

- Le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD) est opposable à l'Administration et aux collectivités.
- Le règlement est opposable à l'Administration, aux collectivités et aux tiers.

Les documents de planification tels que les Schémas Départementaux de Carrières (SDC), les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), les Cartes Communales (CC) et les autres documents d'urbanisme doivent être compatibles ou rendus compatibles avec le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un délai de 3 ans à compter de la date d'approbation du SAGE.

Les décisions prises dans le domaine de l'eau par les autorités administratives doivent être compatibles ou

rendues compatibles avec le PAGD dans un délai de 6 ans à compter de la date d'approbation du SAGE.

Description

La création du guide « mise en compatibilité avec le SAGE Sioule » vise à faciliter la lecture du SAGE par les collectivités porteuses de documents de planification, par les porteurs de projets et par les services de l'Etat en charge de l'instruction de dossiers IOTA, ICPE, ...

Ce guide prendra la forme de fiche de lecture pour chaque enjeu reprenant l'ensemble des prescriptions (éléments des dispositions nécessitant une mise en compatibilité avec le SAGE) dans un premier temps, puis les recommandations dans un second temps.

Pour chaque fiche, plusieurs niveaux de lecture seront différenciés afin que chacun puisse accéder rapidement à l'information souhaitée (partie générale pour tous, détails par catégorie d'acteurs).

Ces fiches seront évolutives et disponibles sur le site Internet du SAGE.

Coût de l'opération

DETAIL DE L'OPERATION	CELLULE D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION
Conception graphique et structuration	5 jours
1 ^{er} niveau de lecture : prescriptions	10 jours
2 ^{ème} niveau de lecture : recommandations	5 jours
TOTAL	20 jours

Phasage prévisionnel



Priorité

1

Cibles

Tout public

Maîtrise d'ouvrageStructure porteuse
du SAGE**Coût**

4 200 €

Temps de travail

81 jours

Programmation

2015-2020

Liens avec le SAGED 122, D 133, D 144
D 215, D 221, D 223, D 234
D 321
D 412**Stratégie**

Faire du site internet, l'outil privilégié pour communiquer et sensibiliser l'ensemble des cibles

Contexte

La mise en ligne du site du SAGE est très récente et remonte à février 2014. La migration et l'enrichissement du contenu du nouveau site se sont effectués par vagues successives durant sa première année de fonctionnement.

Aujourd'hui, la fonctionnalité du site reste à améliorer notamment pour ce qui concerne les actualités et les actions réalisées sur le terrain. Son contenu doit également être enrichi régulièrement pour le rendre le plus vivant possible pour à terme en faire l'outil de communication et de sensibilisation incontournable.

Description

Dans un premier temps, la structuration du site doit être revue. Il est prévu de :

- Créer un nouvel onglet « actions du Contrat territorial ». La mutualisation des sites SAGE et CT permettra de renforcer leurs liens
- Restructurer la page d'accueil pour rendre plus visibles les actualités

- Insérer un calendrier
- Créer une rubrique « foire aux questions »

Dans un second temps, le contenu du site devra être enrichi de dossiers thématiques sur les problématiques suivantes :

- Milieux aquatiques (continuité écologique, plan d'eau, espèces envahissantes, zones humides, entretien des cours d'eau, ...)
- Qualité des eaux (substances dangereuses, PCB, nitrates, pesticides, eutrophisation, écojardinage, ...)
- Quantité des eaux (économie d'eau, inondation, ...)

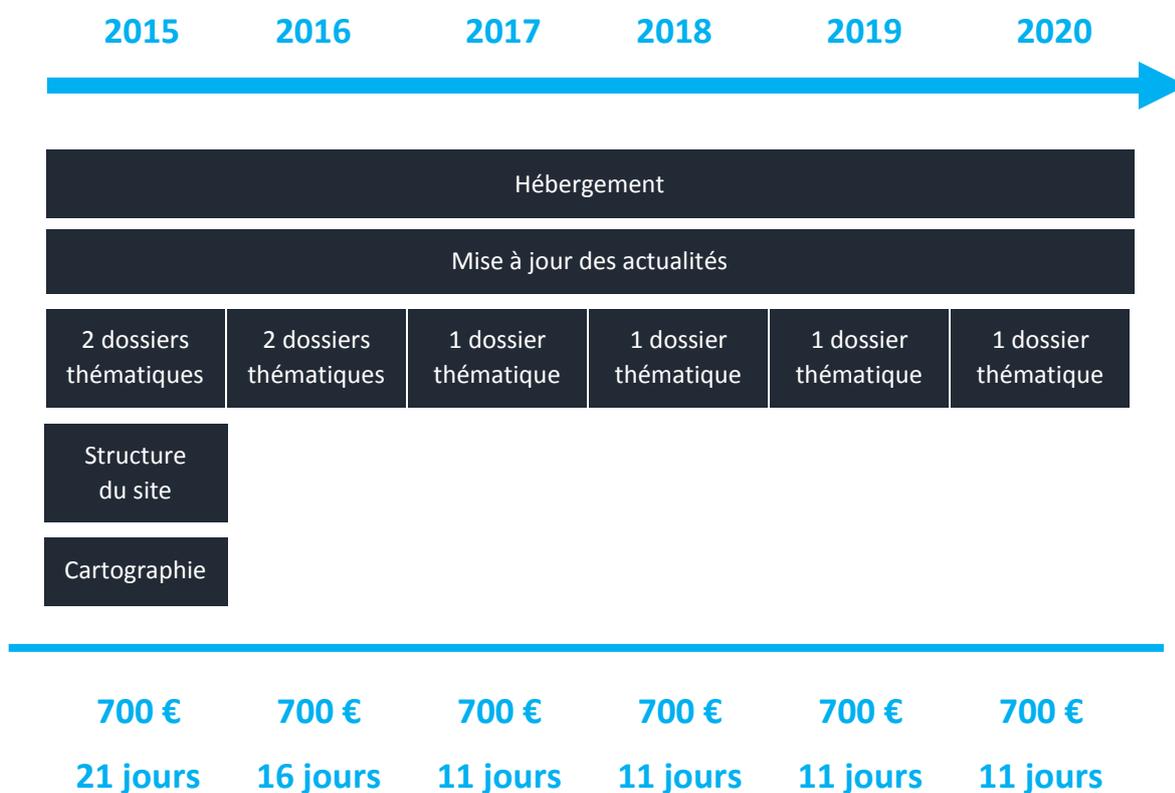
Une cartographie interactive via Carmen sera mise en place pour faciliter la visualisation des caractéristiques du bassin.

L'ensemble des documents produits sera mis en ligne et une mise à jour des actualités sera effectuée une à deux fois par mois.

Coût de l'opération

DETAIL DE L'OPERATION	COUT TTC	CELLULE D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION
Hébergement	700 €/an	
Restructuration du site		1 jour
Mise à jour des actualités		6 jours/an
8 dossiers thématiques		5 jours/dossier
Cartographie		4 jours
TOTAL	4 200 €	81 jours

Phasage prévisionnel



Priorité

2

CiblesActeurs locaux
Experts**Maîtrise d'ouvrage**Structures porteuses
du SAGE et du CT**Coût**

10 800 €

Temps de travail

30 jours

Programmation

2015-2020

Liens avec le SAGENon définis (6 zooms à choisir
suivant les priorités et les
actualités du SAGE et du CT)**Stratégie**Expliciter le lien SAGE – Contrat
Territorial
Mettre en valeur les travaux
de la CLE**Contexte**

Durant son élaboration, la CLE a réalisé chaque année une lettre du SAGE (6 numéros parus) qui est diffusée à l'ensemble des partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux collectivités du territoire (2 000 exemplaires).

Elle permet de mettre en lumière les éléments importants qui ont eu lieu durant l'année. Sa conception graphique permet une lecture agréable en conservant un contenu riche en information. Elle reste toutefois assez technique.

Dans la pratique, cette lettre semble peu lue par les acteurs locaux. Pour plus d'efficacité, il est nécessaire de réétudier la conception, le mode de diffusion et le contenu pour que la lettre réponde davantage aux attentes des publics ciblés.

Description

Il est envisagé de transformer la lettre du SAGE en un journal de la Sioule afin de mieux s'adapter à la phase de mise en œuvre du SAGE.

Ce journal annuel aura toujours vocation à mettre en lumière les travaux du SAGE mais aussi d'explicitier son lien avec le Contrat Territorial.

Le contenu suivant est envisagé :

- Une du journal sur l'action phare de l'année
- Double page sur les travaux du SAGE
- 1 ou 2 doubles pages sur les réalisations du Contrat Territorial
- 1 double page « zoom sur... » un dossier d'actualité
- Des petites interviews

Les 2 500 exemplaires prévus seront diffusés aux acteurs locaux ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers.

Le format A3 ouvert/A4 fermé semble le plus judicieux.

Coût de l'opération

DETAIL DE L'OPERATION	COUT TTC	CELLULE D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION	SECRETARIAT
Rédaction		5 jours/an	
Base de données et diffusion	1 800 €/an		1 jour/an
TOTAL	10 800 €	30 jours	6 jours

Phasage prévisionnel



Priorité

2

CiblesActeurs locaux
Experts**Maîtrise d'ouvrage**Structure porteuse
du SAGE**Coût**

0 €

Temps de travail

24 jours

Programmation

2015-2020

Liens avec le SAGE

/

StratégieMettre en valeur les travaux
de la CLE**Contexte**

Le SAGE ne pourrait être mis en œuvre sans la participation financière de l'Agence de l'Eau, de la Région Auvergne, et des Départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier.

Le versement des subventions doit être justifié par un rapport d'activité de la CLE et de la cellule d'animation.

Actuellement, ce rapport est à l'usage interne et n'est pas diffusé.

Sa valorisation est nécessaire.

Description

Conformément aux demandes de l'Agence de l'eau, le rapport d'activité de la CLE et de la cellule d'animation comporte :

- Une présentation du bassin de la Sioule et de l'outil SAGE
- Un bilan des activités de la CLE et de la cellule d'animation
- Un suivi des projets du territoire
- Une synthèse des actions de communication mises en œuvre
- Un bilan financier
- Les perspectives pour l'année suivante

Son contenu riche est susceptible d'intéresser les acteurs locaux ayant connaissance du SAGE ou participer à sa mise en œuvre.

Sa diffusion par mailing et via le site internet du SAGE est un excellent moyen de mettre en valeur les travaux de la CLE et donc de légitimer, auprès des acteurs locaux, à la fois son existence et sa politique.

Coût de l'opération

DETAIL DE L'OPERATION	CELLULE D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION	SECRETARIAT
Rédaction	4 jours/an	
Base de données et diffusion		0,5 jours/an
TOTAL	24 jours	3 jours

Phasage prévisionnel



Priorité

1

Cibles

Acteurs locaux

Maîtrise d'ouvrageStructure porteuse
du SAGE**Coût**

3 000 €

Temps de travail

60 jours

Programmation

2015-2020

Liens avec le SAGED 122, D 133, D 144
D 215, D 221, D 223, D 234
D 321
D 412**Stratégie**Favoriser les échanges
et partager les expériences**Contexte**

Les élus sont directement concernés par le SAGE. Leurs politiques et leurs décisions doivent être conformes au règlement et compatibles avec le PAGD.

Sans leur appropriation, la mise en œuvre du SAGE ne peut être efficace et les résultats réellement convaincants. Il est donc indispensable qu'ils comprennent la démarche, sa plus-value et ses limites.

Un discours pédagogique illustré par des retours d'expériences s'impose.

Description

Destiné à tous les élus du bassin, le forum des élus doit permettre d'échanger sur les problématiques liées à l'aménagement et à la gestion de l'eau et de partager les expériences.

Pour plus de convivialité et d'efficacité, le forum prendra la

forme de tables rondes et d'ateliers avec une restitution finale.

Les problématiques abordées devront répondre aux préoccupations des élus et les réponses apportées leur permettre de mieux appréhender et mettre en œuvre les solutions techniques.

Les élus pourront, à cette occasion, établir des liens privilégiés avec des partenaires techniques et financiers sur lesquels ils pourront s'appuyer pour la mise en œuvre de leurs projets.

Les échanges ont vocation à être bilatéraux. Ainsi, les préoccupations remontées pourront mieux être prises en compte dans le cadre des travaux de la CLE.

Ce forum sera aussi l'occasion de diffuser des outils de sensibilisation.

Un Forum sera organisé chaque année sur une demi-journée.

🔗 Coût de l'opération

DETAIL DE L'OPERATION	COUT TTC	CELLULE D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION	SECRETARIAT
Organisation et préparation des interventions		9 jours/ans	0,5 jour/an
Forum des élus		1 jour/an	0,5 jour/an
Pot d'accueil	500 €/an		
TOTAL	3 000 €/an	60 jours	6 jours

🔗 Phasage prévisionnel



7

Création de l'identité visuelle du SAGE

Priorité

1

Cibles

Tout public

Maîtrise d'ouvrage

Structure porteuse
du SAGE

Coût

0 €

Temps de travail

25 jours

Programmation

2015

Liens avec le SAGE

/

Stratégie

Etre facilement reconnu
par tous les acteurs

Contexte

Le logo du SAGE a été réalisé par les élèves du Lycée Agricole de Saint-Gervais-d'Auvergne en 2007. Il fait ressortir les trois images les plus fréquemment associées à la Sioule : le méandre de Queuille, la truite et la Chaîne des Puys. Ce logo n'a pas évolué durant toute la phase d'élaboration du SAGE.

Un logo doit être une image de ce que l'on veut communiquer. Le logo actuel représente l'image d'une rivière avec une connotation « pêche » et non l'image d'une politique en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques qu'est le SAGE.

Aucune charte graphique n'a été développée pour les outils de communication. Chaque lettre du SAGE est différente une fois sur l'autre (couleur, police, mise en page, ...).

Le SAGE ne possède pas d'identité visuelle forte lui permettant d'être facilement reconnu.

Description

La création de l'identité visuelle du SAGE sera effectuée en 3 temps :

- Reprise du logo
- Elaboration de la charte graphique
- Conception graphique des documents de communication

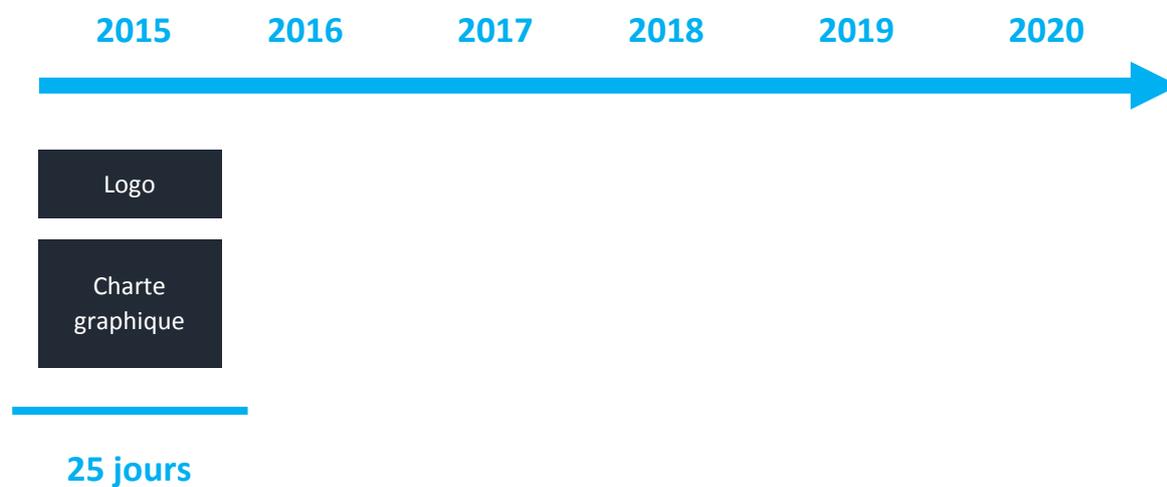
Le logo mettra en avant le mot « Sioule » plutôt que celui du SAGE pour permettre une meilleure reconnaissance par les acteurs du territoire. Il reprendra également les éléments structurants du territoire comme le méandre de Queuille et la Chaîne des Puys. Les couleurs dominantes seront le bleu et le vert.

Les éléments du logo seront ensuite repris pour élaborer la charte graphique du SAGE de manière à être déclinés à l'identique et de manière cohérente sur l'ensemble des supports (rapport d'activité, journal de la Sioule, plaquettes de sensibilisation, guides, ...).

Coût de l'opération

DETAIL DE L'OPERATION	CELLULE D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION
Conception du logo et de la charte graphique	10 jours
Déclinaison en charte graphique	15 jours
TOTAL	25 jours

Phasage prévisionnel



8

Identification des élus référents et participation aux réunions

Priorité

2

Cibles

Membres de la CLE

Maîtrise d'ouvrage

Structure porteuse du SAGE

Coût

0 €

Temps de travail

24 jours

Programmation

2015-2020

Liens avec le SAGE

/

Stratégie

Faire des membres de la CLE des relais pour les acteurs locaux

Contexte

Avec 50% des sièges à la CLE, les élus sont la force vive du SAGE. Ils veillent à ce que leur politique de l'eau soit représentative et spécifique à leur territoire.

Avec l'approbation du SAGE, les élus renforcent leur place stratégique d'acteurs politiques. Il est indispensable qu'ils se saisissent pleinement des problématiques et assurent un portage politique fort du SAGE.

Description

Pour accompagner le Président de la CLE, il est recommandé de nommer 1 élu référent et un suppléant par commission du SAGE, soit 4 élus au total.

Lors de la désignation, une attention particulière sera portée :

- A l'équilibre entre les départements
- A l'équilibre entre les différents niveaux de mandat
- A la parité

Les élus référents suivront plus particulièrement certains projets et dossiers difficiles.

Pour asseoir leur rôle et porter politiquement le SAGE, ils pourront suivant leur possibilité participer à des réunions politiques au côté du Président, à des colloques, ...

Coût de l'opération

DETAIL DE L'OPERATION	CELLULE D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION
Participation aux réunions	4 jours/an
TOTAL	24 jours

Phasage prévisionnel



Priorité

1

Cibles

Membres de la CLE

Maîtrise d'ouvrageStructure porteuse
du SAGE**Coût**

3 600 €

Temps de travail

60 jours

Programmation

2015-2020

Liens avec le SAGENon définis (6 thèmes à choisir
suivant les priorités et les
actualités du SAGE)**Stratégie**Former les membres de la CLE
Construire une culture commune
de l'eau et du bassin**Contexte**

En 2014, afin d'aborder la question des zones humides dans un format plus convivial et propice aux échanges, un 1^{er} rendez-vous de l'eau a été organisé à destination des membres de la CLE.

Une vingtaine de membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) et de partenaires techniques et financiers du SAGE Sioule se sont réunis autour du Marais de St-Pierre-le-Chastel.

Les retours de cette journée ont été très positifs. Il est donc envisagé de renouveler chaque année cette rencontre sur des thèmes différents.

Description

Chaque année, des « rendez-vous de l'eau » seront organisés avec pour objectif de découvrir, redécouvrir et d'approfondir un sujet d'actualité autour de la question de l'eau.

La forme sera toujours la même, à savoir :

- Une matinée en salle pour approfondir les connaissances et avoir des retours d'expériences
- Des échanges autour d'un repas
- Une sortie de terrain l'après-midi

Les thèmes qu'il est possible d'aborder sont multiples :

- Têtes de bassin versant
- Espèces envahissantes
- Continuité écologique
- Eutrophisation
- Gestion du risque inondation
- Le bocage et la gestion de l'eau
- La gestion des eaux pluviales
- L'assainissement autonome et collectif
- Le zéro-phyto pour les collectivités

Coût de l'opération

DETAIL DE L'OPERATION	COUT TTC	CELLULE D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION	SECRETARIAT
Organisation et préparation des interventions		9 jours/an	0,5 jour/an
Rendez-vous de l'eau		1 jour/an	
Repas	600 €/an		
TOTAL	3 600 €/an	60 jours	3 jours

Phasage prévisionnel



Priorité

2

Cibles

Présidents de CLE

Maîtrise d'ouvrageStructure porteuse
du SAGE**Coût**

0 €

Temps de travail

12 jours

Programmation

2015-2020

Liens avec le SAGE

/

StratégieRenforcer les synergies entre
les acteurs**Contexte**

A l'échelle du bassin Loire Bretagne, l'Agence de l'eau organise une rencontre annuelle des Présidents de CLE pour échanger et partager des visions et des expériences différentes entre les territoires. Elles participent à mieux ancrer le principe de solidarité amont/aval.

A son échelle, l'Etablissement Public Loire organise annuellement une conférence des Présidents de CLE pour renforcer les coopérations entre les CLE et l'Etablissement.

A une échelle plus locale, les CLE ont rarement l'occasion de travailler ensemble hormis dans le cadre des Commissions Inter-SAGE.

Description

La rencontre annuelle des Présidents de CLE du bassin de l'Allier a vocation à :

- Favoriser et partager les expériences
- Renforcer les synergies entre les CLE
- Mieux appréhender les enjeux à l'échelle du bassin de l'Allier
- Renforcer la légitimité des CLE

Coût de l'opération

DETAIL DE L'OPERATION	CELLULE D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION
Préparation des réunions	1,5 jours/an
Rencontre des Présidents de CLE	0,5 jour/an
TOTAL	12 jours

Phasage prévisionnel



11

Mise en place d'un partenariat avec la presse locale et publication d'articles

Priorité

1

Cibles

Tout public

Maîtrise d'ouvrage

Structures porteuses du SAGE et du CT

Coût

0 €

Temps de travail

19 jours

Programmation

2015-2020

Liens avec le SAGE

D 122, D 133, D 144
D 215, D 221, D 223, D 234
D 321
D 412
D 511

Stratégie

Faciliter la bonne compréhension du SAGE
Mettre en valeur les travaux de la CLE
Sensibiliser le grand public

Contexte

Aujourd'hui, les préoccupations environnementales sont de plus en plus présentes dans le quotidien des français. A leur échelle, chaque habitant est concerné indirectement par le SAGE et peut être acteur pour une gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques (entretien des cours d'eau, économie d'eau, assainissement autonome, produits phytosanitaires, ...).

Le grand public ne cherche pas forcément à connaître ce qu'est un SAGE et à quoi il sert. Ce qui l'intéresse c'est surtout d'être informé sur les thématiques qui le concernent directement. La communication doit être simple, courte et pédagogique.

La presse locale est un levier intéressant pour toucher le grand public. Le quotidien La Montagne est l'un des plus lu sur le territoire du SAGE. A ce jour, il est difficile d'identifier le bon correspondant et la publication des articles reste incertaine.

Description

Pour tous travaux, réunions ou manifestations de la CLE, un communiqué de presse sera rédigé en vue de la parution d'un article dans la presse locale.

Pour faciliter leur diffusion à travers toutes les éditions couvrant le bassin de la Sioule, la mise en place d'un partenariat est indispensable pour identifier un correspondant unique.

A terme, il est envisagé d'alimenter régulièrement la rubrique « environnement » du journal.

Coût de l'opération

DETAIL DE L'OPERATION	CELLULE D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION
Mise en place du partenariat	1 jour
Préparation de 6 communiqués de presse par an	0,5 jour/article
TOTAL	19 jours

Phasage prévisionnel



Priorité

2

Cibles

Tout public

Maîtrise d'ouvrageStructures porteuses
du SAGE et du CT,
Collectivités
Associations**Coût**

12 000 €

Temps de travail

60 jours

Programmation

2015-2020

Liens avec le SAGENon définis (6 sujets de
conférence à définir suivant les
actualités et les préoccupations
de la population)**Stratégie**Sensibiliser le grand public
et le rendre acteur**Contexte**

L'association « Les navigateurs » a organisé en 2014 une manifestation culturelle autour du « Grand Saumon » à Ebreuil.

A travers la fabrication et la mise en œuvre du « Grand Départ », l'association « Les Navigateurs » souhaitait créer un moment collectif fondateur en vue de :

- Rassembler, faire collaborer et cohabiter l'ensemble de la population
- Associer les collectivités à la démarche de fabrication
- Valoriser la Sioule et ses différents enjeux sous un nouvel angle
- Proposer des contenus artistiques, scientifiques, historiques de qualité

Cette manifestation a été particulièrement appréciée par la population et les élus locaux. Désormais, l'association souhaite inscrire cet événement ponctuel dans une dynamique de projet à long terme et dans une logique de réseau.

Description

Sur la base de la manifestation sur le « Grand Saumon », il est envisagé de monter annuellement un festival de la Sioule en partenariat avec l'association « Les navigateurs ».

L'association apporterait son savoir-faire et ses compétences dans les domaines culturel, historique, artistique et la structure porteuse du SAGE, ses connaissances scientifiques.

Pour que ce festival devienne un incontournable, il est nécessaire de varier la localisation et les thèmes abordés (en lien avec les enjeux locaux). Pour les aspects « eau et milieux aquatiques », il est proposé de réaliser chaque année :

- Un concours photos
- Une conférence
- 2 à 3 Rand'eau
- Des ateliers ludiques
- Exposition (mise à disposition)

Pour 2015, il est d'ores et déjà prévu que le Grand Saumon poursuive sa remontée de la Sioule et fasse une halte à Châteauneuf-les-Bains et à St-Pierre-le-Chastel.

Coût de l'opération

DETAIL DE L'OPERATION	COUT TTC	CELLULE D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION	SECRETARIAT
Conférence		5 jours/an	
Concours photos	300 €/an	1 jour/an	1 jour/an
Rand'eau	200 €/an	3 jours/an	
Coordination		1 jour/an	1 jour/an
Flyers/affiches/banderoles/barnums	1 500 €/an		
TOTAL	12 000 €	60 jours	12 jours

Phasage prévisionnel



Priorité

3

Cibles

Tout public

Maîtrise d'ouvrageStructure porteuse
du SAGE**Coût**

0 €

Temps de travail

24 jours

Programmation

2015-2020

Liens avec le SAGED 122, D 133, D 144
D 215, D 221, D 223, D 234
D 321
D 412**Stratégie**Regrouper l'essentiel d'une
problématique sur une feuille**Contexte**

L'outil SAGE est bien souvent méconnu et/ou mal perçu par les acteurs locaux. Ce manque d'adhésion est généralement dû à la méconnaissance ou la non compréhension des enjeux liés à l'aménagement et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Ce qui intéresse les acteurs et au sens large la population c'est surtout d'être informé sur les thématiques qui les concernent directement.

Aujourd'hui, de multiples supports d'information existent comme les sites internet, les brochures ou encore des articles. Les informations sont souvent denses et techniques et ne répondent pas aux besoins.

Description

A chaque dossier thématique sur le site Internet, une ou deux plaquettes de sensibilisation courtes et pédagogiques seront mises à disposition des acteurs locaux et de la population :

- L'entretien des cours d'eau
- La gestion des plans d'eau
- Les zones humides et urbanisme
- Les espèces envahissantes
- L'eau et l'urbanisme
- Technique de désherbage alternatif
- La gestion des eaux pluviales
- L'eau et le bocage
- Les économies d'eau
- ...

Elles ont vocation à synthétiser l'essentiel sous une forme simple, pédagogique et agréable à lire.

De nombreuses plaquettes de sensibilisation sur des problématiques variées et à destination des divers publics existent déjà. Elles seront utilisées dans la mesure du possible. Des déclinaisons bassin de la Sioule pourront être réalisées.

La diffusion des plaquettes s'effectuera via le site internet du SAGE.

Coût de l'opération

DETAIL DE L'OPERATION	CELLULE D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION	SECRETARIAT
Rédaction de 8 plaquettes	3 jours/plaquette	
Base de données et diffusion		0,5 jour/plaquette
TOTAL	24 jours	4 jours

Phasage prévisionnel



Priorité

2

Cibles

Scolaires

Maîtrise d'ouvrageStructures porteuses
du SAGE et du CT
CPIE**Coût**

0 €

Temps de travail

43 jours

Programmation

2015-2020

Liens avec le SAGE

Non définis

Stratégie**Contexte**

Sous l'impulsion de l'Education Nationale et du SMAD des Combrailles, et dans le cadre du Plan National de Renovation De l'Enseignement des Sciences et de la Technologie à l'Ecole (PRESTE), une Ecole des Sciences a été créée à Châteauneuf-les-Bains dans le but de dynamiser et mutualiser l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école.

En 2014, un atelier sur la qualité de l'eau a été proposé avec succès, si bien qu'il a été reconduit en 2015. Cet atelier, animé par un professeur en science et technologie, a permis d'explicitier le petit cycle de l'eau à de nombreux élèves.

En complément de cet atelier, une conférence sur « comment préserver la qualité de l'eau » a été organisée à destination des enseignants et animée par les cellules d'animation du SAGE et du Contrat Territorial. Cette conférence entraine dans un cycle de formation continue.

Parallèlement, l'Association H₂O organise chaque année des « cours d'H₂O » en collaboration avec le rectorat qui en fait une priorité académique. Ces 2 journées de sensibilisation sur l'eau sous tous ses aspects, sont

destinées aux scolaires des 4 départements de l'académie Auvergne.

Description

Dans le cadre du plan de communication et de sensibilisation du SAGE Sioule, il n'est pas question d'animer des projets pédagogiques auprès des scolaires qui restent de la compétence des enseignants.

En revanche, il est hautement judicieux de mettre en place un partenariat durable avec l'Education Nationale en vue de participer activement aux montages des projets pédagogiques et aux formations des enseignants dès lors qu'ils touchent l'aménagement et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Il est envisagé de diversifier les thèmes des ateliers proposés par l'Ecole des sciences (cycle de l'eau, bassin versant, vie aquatique, production eau potable, inondation, ...).

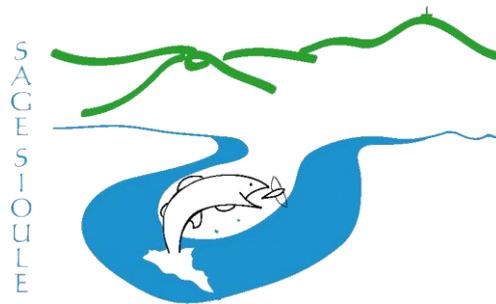
En parallèle, un rapprochement avec l'association H₂O est envisagé pour participer aux « cours d'eau d'H₂O » qu'elle organise annuellement en vue d'apporter une dimension « planification de l'eau ».

Coût de l'opération

DETAIL DE L'OPERATION	CELLULE D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION
Partenariat avec l'Education Nationale	1 jour
Session de formation des enseignants (conférence)	4 jours/an
Cours H ₂ O	3 jours/an
TOTAL	43 jours

Phasage prévisionnel





SAGE Sioule

Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

Etablissement Public Loire

Maison des Combrailles

Place Raymond Gauvin

63390 Saint-Gervais-d'Auvergne

Tel. : 04 73 85 82 08 • Fax : 04 73 85 79 44

www.sage-sioule.fr